

Chauny, le 15 Mars 2012

# STAGE DE FORMATION D'INITIATEUR 2

Un Stage de formation d'Initiateur 2 se déroulera du 2 Mai 2012 au 05 Mai 2012 (Du Mercredi au Samedi de 8h à 18h)
Au Centre EDF de CUFFIES

EXAMEN ECRIT LE: Le 19 Mai 2012

EXAMEN PEDAGOGIQUE
A la CFPC de CHAUNY

### **RAPPEL**:

#### Conditions d'inscription

- Etre licencié F.F.F (+ 18 ANS)
- Etre titulaire du 1er niveau d'Initiateur

L'Initiateur 2 est le technicien responsable de la Préformation dans le club (U13 à U16)

L'Educateur qui se destine à l'entraînement des Seniors (Brevet d'Etat 1er degré) doit être titulaire du diplôme d'Entraîneur de District (Initiateur 1 et 2 + Animateurs Seniors)

<u>P.S.</u>: Dans le cas de demandes importantes, la date d'arrivée des candidatures déterminera la priorité des inscriptions.

Les inscriptions sont à adresser au District Aisne de Football - B.P. N° 35 - 02302 CHAUNY CEDEX pour le **15 Avril 2012** dernier délai.

Une participation de 140 Euros est demandée à chaque stagiaire.

Le règlement doit être obligatoirement joint à votre inscription, à défaut, celle-ci ne sera pas prise en compte.

Le C.T.D. Hervé FOUBERT





# FICHE D'INSCRIPTION

## STAGE DE FORMATION INITIATEURS 2

(Equivalence UF2)

## Du 2 Mai à 9 H au 5 Mai 2012 à 18H Au CENTRE EDF DE CUFFIES

Né (e) le :	à :
Domicilié (e) (adresse exacte):	
	Fax :
Licencié (e) au Club (saison 2011/2012):	
	sus mentionné organisé par le DISTRICT AISNE DE
1	DF de CUFFIES et m'engage à suivre entièrement la
formation en cause.	6.6.
	Date Arrivée au DAF
Fait le : à :	
Signature, ∠	
	Le Nombre de places est limité à 25 dans l'ordre de
	réception des dossiers complets

#### © CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir 18 Ans au 1er Janvier de l'année en cours
- Etre **obligatoirement** licencié(e) dans un club pour la saison en cours
- Etre **titulaire** du diplôme INITIATEUR 1

#### PIECES A FOURNIR

- Un certificat médical à la pratique intensive du Football de moins de 3 mois.
- La présente fiche d'inscription dûment remplie
- Un chèque de **140** € se décomposant ainsi (80 € représentant les frais de participation à l'encadrement et droit d'inscription et 60 € représentant les frais de restauration). Si le règlement n'est pas joint à votre inscription, celle-ci ne sera pas prise en compte.
- Photocopie de la licence
- Une Enveloppe timbrée à votre adresse